

C.A.

# Fondation Assistance aux Animaux

*Siège National : 23, avenue de la République - 75011 Paris*

*Œuvre reconnue d'utilité publique  
décret ministériel du 14 mars 1989*

## **RAPPORT MORAL**

Année 2015

*Refuges - Dispensaires  
Ferme éducative - Enquêtes -  
Maisons de retraite - Revue -*

*Tél. : 01 39 49 18 18  
Fax : 01 39 51 59 23*

## Un rapport exhaustif

La montée en puissance de la Fondation Assistance aux Animaux sous l'effet de son dynamisme et de la croissance de ses activités, si elle a fait le bonheur de milliers d'animaux, n'a pas manqué de susciter les vocations polémistes inhérentes à toutes réussites.

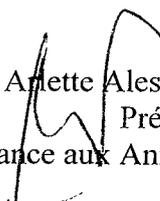
Elle n'a pas non plus échappé aux contrôles initiés par des salariés licenciés, lanceurs de fausses alertes, qui font perdre un temps précieux à la réalisation de projets importants, aujourd'hui heureusement réactivés.

Cela étant, le nombre de nos membres a augmenté cette année de plus de **4%**, probablement au vu de l'importance de nos activités, de notre éthique et de nos résultats.

Ce sont ces mêmes résultats que nous avons choisi de vous présenter dans un numéro spécial consacré au rapport moral de l'année 2015 où chacun pourra prendre connaissance de la réalité de nos sauvetages, du dévouement de nos collaborateurs et du bien être des animaux recueillis dans nos refuges.

Cela est l'affaire de tous car la Fondation rassemble plus de **69 000** membres donateurs tous passionnés par la protection de l'animal qui souhaitent la soutenir mais aussi être informés de ces actions de ses comptes, et de ses résultats.

Ce rapport est une lettre de remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation ; donateurs, dirigeants, ou bénévoles tous ensemble amis des bêtes et fiers de l'être.

  
Arlette Alessandri  
Président  
Fondation Assistance aux Animaux

## La gouvernance

Reconnue d'utilité publique depuis 1989 , la Fondation Assistance aux Animaux est gouvernée par un Conseil d'Administration composé de deux collèges.

Le premier comprend les membres de droit que sont quatre contrôleurs d'Etat représentant le ministère de l'Intérieur, le ministère des Finances, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement et qui contrôlent sa gestion.

Le second collège est composé de 10 personnalités qualifiées choisies pour leur engagement et leurs compétences dans le domaine de la protection des animaux.

Le Conseil a pour mission de définir les grandes orientations de la Fondation, il en contrôle les comptes et les résultats et se réunit au moins tous les 6 mois comme le prévoient ses statuts.

Les membres de ce Conseil sont bénévoles, toutefois permet la rémunération de trois d'entre eux. A la Fondation Assistance aux Animaux, seul un secrétaire général a été partiellement rémunéré en 2015.

Assistance aux Animaux développe dans ces principaux établissements que sont les refuges et les dispensaires une grande activité de terrain qui mobilise dirigeants, salariés et bénévoles 365 jours par an car les refuges notamment sont ouverts tous les jours de l'année, dimanche et vacances incluses.

Cette activité, toute caritative qu'elle soit, est encadrée par des dirigeants qui exercent leurs fonctions dans les mêmes conditions que des dirigeants de PME avec en plus un objectif éthique de bien-être animal.

Pour diriger une telle entreprise de 18 établissements où travaillent plus de 100 salariés autour de plusieurs milliers d'animaux, il ne suffit pas d'aimer les bêtes même si cela est la première condition, mais aussi d'avoir la compétence d'hommes et de femmes dont la formation ou l'expérience garantissent la réalisation de son objet social.

La Fondation revendique entre autre une éthique de non-euthanasie reconnue de tous pour la sauvegarde des animaux qu'elle recueille et au plan moral, elle se

félicite que ses dirigeants Président et Directrice qui ont eu en 2015 un contrôle fiscal n'ont fait l'objet d'aucun redressement, preuve, s'il en était besoin, de leur intégrité.

## **Les équipes**

### **Ensemble, pour réussir**

**Certains collaborateurs ont 10, 15 ans d'ancienneté, voire davantage, tout simplement parce qu'ils ont fait coïncider leur travail et leur engagement. Chaque jour, ils participent à des sauvetages, se battent pour soigner l'un, sortir l'autre de son indifférence, ramener sur le chemin de la vie des animaux qui semblent perdus d'avance. Les miracles, ce sont eux qui les réalisent dans les refuges et les maisons de retraite, avec une énergie toujours renouvelée et une foi absolue en la résilience. Une action complétée magistralement par les bénévoles qui donnent de leur temps pour soigner le moral des pensionnaires de la Fondation, mais aussi pour accomplir le difficile travail d'enquêteur.**

En 2015, la Fondation comptait **108** salariés, dont **12** seulement travaillent dans les services administratifs. Ils gèrent la comptabilité, le service enquêtes, les legs, les salariés, les contacts avec les adhérents et le nombreux courrier qui arrive chaque jour au siège. Ils sont les opérationnels nécessaires pour déclencher une enquête lorsqu'ils découvrent, par une lettre ou un coup de téléphone, les conditions indécentes d'existence d'un animal ou d'un groupe animaux, chez un particulier ou un professionnel. Ils relancent l'informateur, réclament des photos, des adresses exactes, des comptes rendus circonstanciés. Ce sont eux qui archivent la mémoire de la Fondation et administrent le fichier des adhérents. Ils sont la colonne vertébrale de l'organisation.

### **Ne jamais baisser les bras**

Dans les refuges et les maisons de retraite, les responsables d'établissements et les soigneurs animaliers sont compétents et investis, mais surtout passionnés. Pour veiller à la reconstruction lente mais solide d'un animal arrivé traumatisé dans sa chair et dans sa tête, ils se donnent sans compter, remuent ciel et terre pour

découvrir quel levier va leur permettre de le remettre sur le bon chemin, de le conduire sur la voie d'une adoption réussie. Certains pensionnaires ne veulent plus manger, s'isolent dans un coin, tournant le dos à l'agitation alentour, refusent les caresses et les friandises : à aucun moment, ceux qui s'occupent d'eux ne baissent les bras et c'est un défi personnel de les arracher à leur mélancolie mortelle. Logés sur place, les responsables ouvrent leur maison la nuit à celui qui ne sait pas rester seul, qui a peur de l'orage ou qui souffre d'une affection douloureuse.

A la Fondation, le personnel maternelle ses pensionnaires. Alors une patte qui se pose enfin sur leur bras, une truffe hésitante qui vient mouiller leur cou timidement, un corps de chat qui glisse pour la première fois contre leur mollet, un ronron enfin dirigé vers une main qui gratte un menton tendu, là est la récompense. Les soins aux animaux ne se résument pas à l'hygiène, la propreté, la nourriture, la distribution de médicaments. C'est le supplément d'âme qu'on y apporte qui fait toute la différence. Ne jamais lâcher, il y a toujours un espoir. Quenotte et Elie, 10 ans de refuge, ont enfin été adoptées en 2015 : leurs soigneurs les ont regardées partir la larme à l'œil, mais le cœur gonflé de fierté. Elles sont leur réussite.

### **D'infatigables bénévoles**

Tous les bénévoles ne sont pas là tous les jours, en revanche, ils sont extrêmement respectueux de l'emploi du temps qu'ils ont accepté en offrant leurs services. D'une fois par quinzaine à plusieurs fois par semaine, selon leurs possibilités, ils viennent compléter le travail des employés des refuges. Les bénévoles viennent donc flatter des têtes et des flancs à longueur de visites, promener les chiens, lancer la balle et le frisbee, brosser des robes au soleil et fournir en friandises tous les gourmands de l'établissement. Ce sont eux qui ramènent dans la norme sociale les chiens et les chats cabossés qu'on leur confie, et les préparent à une adoption toujours possible. Les mêmes contribuent par leur présence infatigable et leur dévouement à l'organisation et au succès de manifestations comme les portes ouvertes, le Noël des Bêtes ou les interventions de terrain.

Ils effectuent enfin le travail d'enquêteur, une tâche délicate qui demande à la fois patience et rapidité, opiniâtreté, psychologie, pédagogie... et une bonne dose de débrouillardise !

En 2015, la Fondation a reçu plus de **200** demandes de candidats-bénévoles et **61 de candidats-enquêteurs** : au total **380 bénévoles réellement actifs** (sur **700 inscrits**) ont apporté au jour le jour leur aide inconditionnelle à la bonne marche de la Fondation.

## **Les refuges**

### **Seconde chance...**

**Villevaudé, Morainvilliers, Bellegarde, Toulon, Carros, Brignoles sont la pierre angulaire de l'action sur le terrain de la Fondation Assistance aux Animaux. C'est dans leurs locaux que sont amenés tous les animaux qui ont besoin d'aide, qu'ils soient abandonnés ou saisis après enquêtes. C'est là qu'on soigne leurs blessures de corps et d'âme, qu'on les prépare à prendre un nouveau départ, dans un foyer fiable et aimant. C'est là aussi qu'ils resteront, aux bons soins de leurs sauveurs, si leur état physique ou psychologique ne leur permet pas de trouver un nouveau maître : la Fondation n'abandonne pas ses protégés au bout de quelques semaines ou quelques mois, le soutien qu'elle leur apporte est définitif. Ici, pas d'euthanasie pour cause d'engorgement de locaux ou de cas difficiles. Pour chacun de ses protégés, la Fondation trouve la meilleure solution, la met en œuvre et pratique un suivi après placement. Lorsque les refuges affichent complet, la Fondation a alors recours à des pensions payantes, le temps qu'une place se libère via le canal des adoptions.**

En 2015, entre les retraits d'animaux pour mauvais traitements et les abandons, **1990 animaux** d'espèces variées ont trouvé asile dans les refuges de la FAAA. Un chiffre quasiment équivalent à celui de 2014, malgré une légère baisse de 2%. Chats et chiens en majorité, mais également chevaux, animaux de basse-cour, cochons, vaches, chèvres, brebis, oiseaux (paons, perroquets, oiseaux de volière) et NAC (furets, lapins, cobayes) ont été accueillis. Une diversité qui oblige les animaliers à s'adapter à des rythmes de vie différents, à des comportements particuliers et à des attentes nouvelles. Il ne

suffit pas de « parler » chien et chat désormais pour être capable de prendre en charge tous les hôtes des six refuges de la Fondation et des quatre maison de retraite et des centres d'accueils !

Dans le détail des admissions, on constate par rapport à l'année précédente une hausse des abandons (+4,4%) et des adoptions (+7,1%) et une légère baisse des saisies consécutives à une décision de justice. Ce dernier point est à tempérer : en 2014 en effet, un gros dossier a généré l'entrée massive de 300 animaux d'un coup, ce qui reste heureusement exceptionnel et a porté à la hausse les chiffres de l'année. Retour à la normale donc en 2015 et on peut considérer que les chiffres d'animaux saisis sont en fait stables.

Au total, **1301 chiens et chats** ont été abandonnés dans les refuges de la Fondation en 2015 et **1161 y ont été adoptés**. C'est l'unité de Villevaudé qui traite le plus de dossiers cette année (**448 entrées et 377 adoptions**), suivie de Carros (**325 entrées et 299 adoptions**), Bellegarde (**211 entrées et 196 adoptions**), Brignoles (**102 entrées et 89 adoptions**), Toulon (**94 entrées et 136 adoptions**, puisque certains chiens et chats mettent parfois plusieurs années pour trouver un nouveau foyer) et enfin le nouveau refuge dans les Yvelines, Morainvilliers (**108 entrées et 53 adoptions**) à peine ouvert.

### **Des contacts avec des humains bienveillants**

Morainvilliers est le dernier né des refuges de la Fondation, ouvert grace au legs de Monsieur et Madame Mariassy, avec une capacité d'accueil de 80 chiens, une chatterie d'urgence offrant 20 places d'hébergement et une possibilité d'accueil de NACS. Ouvert en novembre 2014, il n'a réellement commencé à fonctionner à temps plein qu'en 2015 avec ses **4 salariés**, ses **15 bénévoles** et son concept de nouvelle génération. La Fondation est très attachée au bien-être psychologique de ses hôtes et recherche en permanence la meilleure façon de ramener à la vie de tous les jours des animaux traumatisés par une expérience désastreuse qui a marqué leur corps et leur esprit. Depuis longtemps elle a compris qu'un box confortable et des repas réguliers ne suffisent pas à réparer un

animal brisé. C'est le contact avec des humains bienveillants qui est le garant d'une guérison presque totale.

A Morainvilliers, les plans ont été conçus pour que les animaux puissent encore plus profiter des allées et venues des visiteurs comme des animaliers. Chaque passage est l'occasion d'une bonne parole, d'une caresse, voire d'une friandise... Les boxes des chiens arborés, très spacieux avec leurs plusieurs dizaines de mètres carrés, mi gazonnés mi terrassés accueillent deux pensionnaires au caractère compatible, destinés à devenir copains de jeux, parfois à être adoptés ensemble au final. Le repos, c'est dans une niche canadienne en rondins, surélevée, étanche, chauffée par le sol l'hiver. L'été on sort les piscines individuelles, les parasols. Dans ces boxes, on peut courir, jouer, « parler » avec des voisins qu'on voit à travers le grillage. D'où une atmosphère vivante et joyeuse.

Les timides, les peureux, les désespérés se laissent peu à peu séduire par la bonne humeur ambiante et les efforts incessants du personnel et des bénévoles (caresseurs et promeneurs) pour les rassurer et raviver leur envie de trouver un nouveau maître, un nouveau foyer, une nouvelle vie, sous le signe du bonheur cette fois. La resocialisation est au cœur de tous les placements entrepris et tous les chiens sont régulièrement sortis en laisse : pour leur plus grand plaisir mais aussi pour que l'usage de ce lien physique entre le maître et l'animal demeure dans les habitudes du chien. Dans sa prochaine maison, il aura besoin de savoir marcher en laisse et d'écouter celui qui en tient la poignée.

Dans tous les refuges, on nettoie, on nourrit, on soigne, on surveille les progrès, les bobos et le moral des troupes. Les bénévoles inscrits au cahier d'emploi du temps, viennent brosser, caresser, gâter et jouer avec les protégés de la Fondation. Et l'heure de la fermeture ne signe pas la fin de l'attention prodiguée aux pensionnaires. Le responsable habite sur place, toujours aux aguets, au cas où il se passerait quelque chose.

Il en est ainsi dans toutes les structures d'Assistance aux Animaux, aussi longtemps que l'animal qui y est entré a besoin de son

concours. Si malgré le soin apporté au choix d'un nouveau foyer, un placement s'avère peu profitable à l'animal, la Fondation le reprend dans une de ses structures. Plus jamais il ne doit connaître la maltraitance, qu'elle soit physique ou psychologique. Et si un pensionnaire ne trouve pas de maître, il demeure au refuge, remplissant bientôt les fonctions de mascotte à l'accueil. Il peut également rejoindre au troisième âge une des maisons de retraite de la Fondation où on vit en liberté jusqu'à une fin entourée et sereine. Et parfois, miracle, une adoption inattendue, un animal présent depuis plusieurs années au refuge a droit lui aussi de franchir la porte dans l'autre sens, aux côtés de celui qui l'a choisi pour compagnon, malgré son âge, son handicap parfois, sa résignation toujours...

Au 31 décembre 2015, **778 chiens et chats** attendaient encore d'être adoptés dans les refuges de la FAAA.

## **Les dispensaires**

### **La santé pour tous**

**Pour une part non négligeable de la population, au cœur d'une existence difficile où manquent cruellement les fondamentaux que sont l'emploi, la rémunération décente et la solidarité sociale, l'animal reste le compagnon inébranlable d'une vie. L'avoir à ses côtés, joyeux et toujours satisfait de son maître, c'est un baume sur les misères d'un quotidien compliqué. Encore faut-il avoir les moyens de le garder en bonne santé en lui offrant une couverture vétérinaire à la fois préventive (vaccins) et réparatrice (soins). Nos 5 dispensaires, bientôt 6, sont la réponse de la Fondation à des situations de détresse financière face à la tarification hors d'atteinte des cabinets privés : notre credo, c'est que chaque animal a le droit d'être soigné, quels que soient les ressources de son propriétaire. Et il nous incombe de lui en donner les moyens.**

En 2015, les dispensaires de la Fondation ont assuré **36 015 consultations**, stérilisations et opérations de chiens et de chats, soit **1,8% de moins** que l'année précédente, selon la répartition suivante :

**Paris** : 8322 consultations et 1733 opérations.

**Marseille** : 4439 consultations et 987 opérations

**Nice** : 7031 consultations et 1608 opérations

**Toulon** : 6007 consultations et 1954 opérations

**Bordeaux** : 3124 consultations et 810 opérations

Au total **28 923 consultations** ont été conduites et **7092 opérations** diligentées.

A l'instar du mode de fonctionnement des épiceries solidaires, et comme le prévoit la loi (Article 26 du Code général des Impôts), une participation raisonnable est demandée à ceux qui viennent faire soigner leurs animaux : ces personnes que l'on désigne comme économiquement faibles, travailleurs pauvres et autres qualificatifs discriminants, ne demandent pas la charité, mais un droit, dans la dignité, à la prise en charge de leur protégé malgré un budget serré.

### **Education et prévention**

Les dispensaires de la Fondation Assistance aux Animaux où exercent ses vétérinaires salariés offrent gratuitement les actes de ces mêmes vétérinaires aux personnes démunies, leur fonctionnement étant assuré par de modestes participations aux frais et par les dons divers qui sont consentis à la Fondation tout au long de l'année. Le recours aux vétérinaires libéraux est automatique dès que l'animal malade ou blessé a besoin de matériel pointu et de compétences particulières (orthopédie, cancérologie ...)

L'objectif de la Fondation au travers de ses dispensaires est à court terme de soulager la souffrance des animaux malades ou blessés qui y sont amenés. Mais ces structures ont également un rôle éducatif auprès des maîtres. On y prend le temps de leur expliquer l'importance d'un rappel de vaccin, la nécessité de stériliser leur chat ou de faire opérer leur chatte, les besoins fondamentaux de leur animal afin que leur cohabitation soit la plus harmonieuse possible. Une meilleure surveillance au jour le jour permet d'intervenir au tout début d'un problème de santé, avec des conséquences moins graves pour l'animal.

Les dispensaires se situent surtout en amont de l'abandon pour tous ceux qui, faute de moyens, n'auraient pas pu garder près d'eux un petit compagnon malade.

## **Les maisons de retraite**

### **Seniors et orphelins en coloc**

**C'est pour répondre à la légitime inquiétude de propriétaires d'animaux prévoyants qu'elles ont été créées. « Que deviendra mon chien, mon chat, mon perroquet après ma disparition, à qui puis-je le confier pour qu'il finisse sa vie comme si j'étais encore auprès de lui ? » En France, les animaux ne peuvent hériter des biens de leur propriétaire, mais la Fondation est habilitée à recevoir des legs qui lui permettent de prendre soin des animaux quand leurs maîtres ont préparé leur «après».**

Actuellement **868 animaux** coulent des jours paisibles au sein de **5 maisons de retraite** (A Cannes, Dax, Ouerre, Bastelicaccia et Pont Saint Esprit) où ils sont soignés et gâtés jusqu'à la fin de leurs jours. La majorité des pensionnaires sont des chiens et des chats. Certaines structures sont exclusivement dédiées aux félins et d'autres accueillent les chiens mais également des animaux de ferme , des oiseaux et des NAC.

A Cannes, on a accueillis **39 chats** en 2015, et **88 à Ouerre**. Heugas a compté **78 pensionnaires** chats et chiens. Pont Saint Esprit a des allures d'arche de Noé, avec **313 hôtes d'espèces variées** tandis que **350 autres** chiens, chats, oiseaux, lapins ânes et chevaux vivent leur vie de retraité en Corse. Soit au total 868 seniors qui se trouvent un copain de prédilection, un compagnon de sieste ou de gamelle. Ils sont aussi l'objet d'une surveillance attentive et on leur prodigue les indispensables marques d'affection qui les maintiennent en vie : leur caractère changeant, leur physique parfois dégradé les condamnaient souvent à une vie végétative qui hâtaient leur fin. Dans les maisons de retraite de la Fondation où ils évoluent en liberté, ils retrouvent souvent dans une vie communautaire paisiblement encadrée une deuxième jeunesse, en tous cas un intérêt renouvelé pour leur entourage et la vie.

## **Des orphelins et des anciens**

Le suivi vétérinaire est évidemment un des facteurs de l'énergie de ces anciens. Des régimes alimentaires adaptés, qui n'excluent pas la friandise quotidienne, celle qui rend la vie plus rose, des soins d'hygiène réguliers, des jeux et des attentions constituent l'ordinaire de ces animaux orphelins qui apprécient leur maison du troisième âge. Viennent les rejoindre les chats et les chiens qui ont vieilli en refuge sans être adoptés et qui n'ont désormais plus de chance de retrouver un nouveau foyer. Ils cèdent leur place en refuge à des animaux plus jeunes, susceptibles de trouver rapidement une nouvelle famille, et intègrent une des cinq communautés d'anciens : ils y trouvent très vite leur place et de nouveaux centres d'intérêt qui les stimulent au quotidien. Le respect et la douceur qui leur sont témoignés achèvent de les mettre en condition et beaucoup atteignent même un âge canonique.

La Fondation est pionnière sur le secteur des maisons de retraite réservées aux animaux en France. Cette activité présente un fort caractère éthique et se nourrit de l'expérience acquise en refuge. Nombreux sont en effet les bénéficiaires d'une succession qui acceptent les biens matériels de leur parent décédé, mais s'empressent d'aller abandonner le chien ou le chat du disparu. Une situation que la Fondation avait à cœur de contrecarrer et qui conduira à l'ouverture d'autres établissements de ce type.

En prenant de leur vivant des dispositions pour l'accueil de leur animal si elles venaient à disparaître, beaucoup de personnes âgées peuvent garder près d'elle un petit compagnon de solitude, sans avoir l'inquiétude de son devenir.

## Les enquêtes-sauvetages 2015

**La lutte contre les souffrances infligées aux animaux, objet statutaire de la Fondation, passe nécessairement par des interventions de terrain où hommes et femmes de cœur et de courage œuvrent afin d'arracher les bêtes maltraitées des mains de leurs tortionnaires. Sous la houlette du service enquête de la Fondation, les sauvetages d'animaux battus, affamés, exploités ont encore été nombreux cette année.**

Et c'est peu de le dire... Ce ne sont pas moins de **681 enquêtes** qui ont été menées pour venir en aide à des animaux maltraités. Une augmentation monumentale de **39%** par rapport à l'année 2014 qui peut s'expliquer par le fait que les témoins de maltraitances n'ont désormais plus peur de signaler l'inacceptable, mais aussi par l'arrivée d'un nouvel enquêteur salarié qui a su prouver son efficacité en ne comptant ni son temps ni son dévouement en faveur des animaux.

Ces nombreux hommes et femmes courageux qui sont désormais près de 380 à nos côtés ont permis le sauvetage de **689 animaux** placés à l'abri dans les structures de la fondation.

Maillons indispensable de la chaîne, tous ces sauvetages n'ont été rendus possible que grâce à ceux qui signalent et au dévouement de bénévoles toujours plus nombreux (**61 nouveaux cette année**). Ces héros du quotidien ont cette année parcourus plus de **40 000 km** sur les routes de France par amour des animaux et toujours avec le même objectif : secourir ces misérables bêtes tantôt exploitées, battues ou livrées à elles même et toujours innocentes victimes d'un humain sans cœur ni morale.

Mais sauver les animaux ne suffit pas : il faut que leurs oppresseur soient poursuivis en justice et condamnés afin de les dissuader de recommencer. Poursuivant inlassablement cet objectif, ce sont ainsi **112 plaintes** pour mauvais traitements, actes de cruauté, ou abandon d'animaux qui ont été déposées au nom de la Fondation Assistance aux Animaux et **40 jugements** qui ont déjà été rendus à l'encontre de

tortionnaires d'animaux. La justice a besoin de temps, et de nombreux dossiers sont encore en cours.

Comme toujours, cette année a été riche en histoires plus affligeantes les unes que les autres et sur ces **689 vies** sauvées, certaines ont véritablement marqués les esprits.

C'est le cas de Lucky, ce labrador d'à peine deux ans qui a été pris en charge par la Fondation Assistance aux Animaux en juillet. Ses propriétaires, deux jeunes femmes d'une vingtaine d'années, avaient tout simplement décidées de le laisser mourir de faim à petit feu. A son arrivée au refuge, Lucky ne pesait plus que 13kg alors qu'il aurait dû en peser une trentaine, et n'arrivait pas à rester debout plus de quelques minutes. Son état physique était si dégradé que l'espace d'un instant, soigneurs et bénévoles ont cru ne pas pouvoir le sauver. On peut le dire, Lucky en a fait couler des larmes ! Mais c'était sans compter sur son extraordinaire envie de vivre et sur le dévouement des équipes qui se sont données corps et âme pour le sauver. Gagné ! Aujourd'hui, Lucky a définitivement trouvé le bonheur dans sa famille d'adoption et il flirte désormais avec les 35 kg. Il repasse d'ailleurs régulièrement au refuge de la Fondation à Villevaudé dire bonjour à ceux qui lui ont permis de vivre. Ses ancienne propriétaire ont quant à elle été condamnées à 3 mois de prison avec sursis et interdiction à titre définitif de détenir des animaux.

Il y'a aussi bien sur le cas de Rex, victime innocente d'un individu instable. Ce croisé cane-Corso vivait reclus dans une cave de 5m<sup>2</sup> dans le noir jusqu'au jour où, souffrant de troubles psychiatriques, son propriétaire a été hospitalisé et le chien oublié dans la cave. Lorsque policiers et enquêteurs ont forcé la porte pour le secourir, Rex ne pesait plus que 23 kg contre les 40 qu'il aurait dû faire. Arrivé au refuge de la Fondation à Morainvilliers, il a passé des examens qui ont décelé une insuffisance rénale chronique, très avancée et incurable. A peine sorti de l'enfer, Rex était condamné. Impossible de le regarder s'éteindre au refuge sans qu'il ait connu la chaleur et l'amour d'un vrai foyer. Qu'à cela ne tienne, Rex, rebaptisé Doudou a élu domicile dans les bureaux de la Fondation où, faisant usage de son charme insolent, il a fait craquer tout le monde allant jusqu'à passer ses nuits chez la responsable protection animale. Le jour au bureau, la nuit dans un lit douillet, bénéficiant des meilleurs soins et de tout ce dont il pouvait avoir envie, Doudou a connu quelques semaines de pur bonheur avant d'être rattrapé par la maladie. Il se sera finalement éteint en douceur, sans souffrance et entouré d'amour, laissant derrière lui un grand vide dans le cœur de ses anges gardiens. La plainte déposée contre son propriétaire suit son cours.

Et que dire de Balto, ce drôle de chien à l'apparence on ne peut plus atypique, croisement indéterminé, d'une gentillesse infinie. Balto et ses 3 compagnons canins ont tout simplement été laissés sur place au déménagement de leur propriétaire. Enfermé dans une pièce de 10m<sup>2</sup>, sans eau ni nourriture, ils ont échappés de peu à une lente et douloureuse agonie. Tous les quatre arrivés dans un des refuges de la Fondation, ils ont été remis sur pattes puis proposés à l'adoption. Mais le beau Balto, avec sa drôle de tête et son corps sans poil ne séduisait personne, y compris au Noël des Animaux ou pourtant les adoptions « de la dernière chance » sont fréquentes. Dépités, ses soigneurs ont bien cru qu'il ne connaîtrait jamais la vie de famille. Et pourtant... son physique hors norme et son cœur en or ont fait craquer une bonne âme, amoureuse des chiens dont personne ne veut. Aujourd'hui, Balto coule des jours heureux dans le sud auprès de sa nouvelle famille. Sur les quatre chiens sauvés ce jour là, seule Hélios, brave toutou croisé labrador attend toujours une famille au refuge de la Fondation à Morainvilliers. Qui sait, peut être vous ?

Et de la belle Fudji, cette adorable croisée malinoise qui vivait enchaînée depuis des mois dans la cave d'un bar en Seine Saint Denis. Entravée dans le noir et le froid d'un sous sol humide, contrainte de faire ses besoins à l'endroit même où elle dormait (sa courte chaîne ne lui laissait guère d'autre choix), complètement isolée du reste du monde, elle n'avait plus aucune interaction avec le monde extérieur. Heureusement pour elle, son cas a été signalé par un client du bar. L'enquêteur de la Fondation qui s'est déplacé sur les lieux s'est montré ferme face à ses propriétaires qui cherchent des excuses pour justifier l'injustifiable. Il n'a pas voulu quitter les lieux sans elle. Et le voilà qui porte dans les escaliers tortueux de la cave cette adorable chienne dont les yeux peinent à s'habituer à la lumière du jour. Jolie Fudji et son regard où l'espoir a disparu vous aura ému autant que nous. Après quelques semaines au refuge de la Fondation Assistance aux Animaux où cette merveilleuse chienne s'est révélée être extraordinaire de douceur et de gentillesse, Fudji sera adoptée par le Judoka David Douillet, chez qui elle coule désormais une vie heureuse en compagnie de ses autres chiens.

Cette année 2015, la Fondation a également dû faire face à des sauvetages de grande ampleur, qui ont nécessité une lourde organisation et des moyens importants.

Ainsi en février, la Fondation Assistance aux Animaux a procédé au sauvetage d'une **quarantaine de chiens** détenus dans de mauvaises conditions par un chasseur gardois. Isolés dans des enclos fait de brique et de broc dans la montagne, laissés sans soins, certains étaient d'une maigreur à faire peur. Aujourd'hui, plusieurs d'entre eux

attendent encore une famille d'accueil dans nos refuges. La procédure entamée à l'encontre de leur propriétaire suit toujours son cours.

En avril, ce sont une **trentaine de moutons** laissés à l'abandon sans eau ni nourriture dans l'Allier que récupère la Fondation Assistance aux Animaux. Condamné pour abandon par le tribunal de grande instance de Cusset, le propriétaire de l'exploitation agricole écoperà de très fortes amendes et de dommages – intérêts dépassant les 100 000€ ainsi qu' à la confiscation définitive des animaux saisis. Il a fait appel de la décision. Les moutons ont quant à eux pris leur quartier à la ferme pédagogique de la Fondation où ils vont tranquillement finir leur vie à l'abri de toute souffrance.

En avril et en mai, la Fondation interviendra pour sauver **une centaine de chat** dans le calvados et en Seine-Maritime . Leurs propriétaires respectif s'étaient complètement laissés débordés et ne parvenaient plus à subvenir à leurs besoins. Pas stérilisés, les chats se reproduisaient aboutissant à une surpopulation intenable. Aujourd'hui, une partie d'entre eux a eu la chance de trouver un foyer, mais d'autres vous attendent toujours dans nos refuges. En parallèle, la FAA financera la stérilisation de 60 chats détenus par un particulier dans la Meuse, afin de stopper leur prolifération anarchique.

Le mois d'aout a été particulièrement chargé. La Fondation a du intervenir dans les Deux-Sèvres afin de sauver in extremis plus de **180 volailles, un poney et un chien** détenus dans des conditions abominables, sans eau ni nourriture. Certains étaient contraints de se nourrir des corps de leurs camarades morts de faim. Un cauchemar. Plainte a bien sur été déposée contre le propriétaire des animaux, qui faisait déjà l'objet de deux plaintes d'autres associations et dont les animaux avaient déjà été saisis à trois reprises !

En parallèle, se sont **une vingtaine de chats et chiens** qui sont saisis chez une vieille connaissance dans le Gard. Déjà en 2014, la Fondation avait récupéré dans son logement près de **80 chats**. Cette fois ci, cette personne a tout simplement déménagé, laissant les animaux livrés à eux même.

Enfin, la Fondation est encore intervenue aux cotés d'autres associations afin de prendre en charge une **soixantaine de chiens** issus d'un élevage illégal dans la Vienne. Jugé en mars 2016, leur propriétaire a été déclaré coupable d'actes de cruauté et tous les animaux ont été définitivement confisqués. Il a en outre écoperé d'une interdiction de détenir un animal pendant 5 ans et diverses amendes.

La fin de l'année 2015 sera elle aussi particulièrement chargée, avec en octobre la saisie **de 60 chiens** issus du trafic avec les pays de l'Est dans les Alpes Maritimes. Prisonniers dans des cages, caisses de transports, et boîtes de fortune, pataugeant dans leurs excréments, ils ne servaient qu'à la reproduction dans les conditions que l'on sait et rien d'autre. En décembre, c'est la saisie de près de **130 animaux** dans ce qu'on appelle désormais la ferme de l'horreur dans l'Ain où nous découvrirons **171 cadavres** d'animaux qui marquera les esprits. Jugée en comparution immédiate, leur tortionnaire n'écopera que de 4 mois avec sursis, et d'une obligation de soins. Les animaux seront quant à eux définitivement confisqués.

Ces sauvetages qui mobilisent tous les acteurs d'Assistance aux Animaux sont l'un des fondements de la Fondation. Au nom de tous ces animaux sauvés, merci à ceux qui, par leur compassion, nous ont signalé leur sort permettant ainsi la réalisation de ces sauvetages.

## **Donateurs et légataires**

### **Les artisans de nos projets**

**Nous sommes vos bras. Vous êtes nos jambes. La Fondation Assistance aux Animaux ne reçoit aucune subvention. Elle ne peut avancer en votre nom que parce que vous lui en donnez les moyens. Un don, si petit soit-il, c'est un repas, des médicaments, un chauffage. Un legs représente des véhicules, un box, un bien mobilier de rapport, voire un refuge entier. Nos grands projets, ce sont les donateurs et les légataires qui les portent et qui permettent de les réaliser. Chaque année plus nombreux, ils étaient 69257 au 31 décembre 2015, soit 4,4% de plus qu'en 2014 et renouvellent leur confiance à une Fondation qui soulage la misère animale et tente de la faire reculer depuis 1930 alors qu'elle n'était encore qu'une association débutante. Nos actions et la visibilité de nos établissements où chacun peut se rendre et la transparence dans laquelle elles sont réalisées continuent d'emporter l'adhésion de ceux qui souhaitent participer activement à une évolution positive et respectueuse du statut de l'animal.**

Héberger nos hôtes dans les conditions les meilleures possible qui leur permettent de récupérer de leurs misères passées, les nourrir, les soigner, les socialiser. Mettre à la disposition des propriétaires d'animaux les moins fortunés des structures de prise en charge vétérinaire, offrir à nos seniors des maisons de retraite où ils sont aimés jusqu'à leur dernier jour. Effectuer des enquêtes, des retraits, représenter les animaux devant les tribunaux pour obtenir justice de la maltraitance et de la cruauté et faire évoluer les mentalités. Toutes ces actions ont un coût et ce sont les donateurs qui en assurent l'existence.

Si les petits ruisseaux font les grandes rivières, même les petits dons permettent d'assurer au jour le jour le fonctionnement de nos structures. Les legs eux sont essentiels pour entretenir ces établissements ou en faire naître de nouveaux, toujours nécessaires.

Et c'est avec reconnaissance que nous inscrivons le nom des donateurs sur les réalisations qui seraient restées lettre morte sans leur générosité et leur engagement.

Les personnes qui souhaitent soutenir financièrement les projets de la Fondation ont plusieurs voies à leur disposition : Les dons, qui sont déductibles des impôts dans le cadre des limites légales. Les donations de biens de leur vivant, dont ils peuvent constater l'usage. Ou les legs dans le cadre d'une succession, qu'ils soient universels, de l'intégralité ou d'une quote-part d'un patrimoine. Nous ne pouvons évidemment donner aux animaux que ce qui nous a été remis pour eux...

Et pour garantir une longue vie à la Fondation et assurer l'avenir de ses protégés, elle a constitué des réserves légales comptabilisées dans ses bilans.

#### **Les donateurs en chiffres**

Les legs 2015 : 62

Création de 4842 nouveaux donateurs

69257 donateurs au 31 décembre 2015

Une augmentation de 4.4% des donateurs sur l'année 2015

Enfin, la mise en ligne sur son site internet du programme éducatif de la Fondation Assistance aux Animaux permettra à tous les enseignants de bénéficier gratuitement d'un manuel unique d'initiation au respect de l'animal

La fondation Assistance aux Animaux est également partie à l'assaut des **réseaux sociaux** avec la création de sa page Facebook officielle, où sont relatés les nombreux sauvetages réalisés, les nouvelles des pensionnaires des refuges, et les actualités liées au monde animal. En quelques mois, la page Facebook de la Fondation a dépassé les 19 000 like.

Fin 2015, la Fondation Assistance aux Animaux a participé à l'édition d'un livre « **Aimer les Animaux, toute une histoire** » aux éditions du cherche-midi. Comprenant des interviews d'historiens, de philosophes, de spécialistes de la cause animale, mais aussi de passionnés, de bénévoles, de soigneurs œuvrant à ses côtés, ce livre est actuellement en vente en librairie.

En fin d'année également, le tant attendu **calendrier des animaux**. Imprimé à environ 200 000 exemplaires, vous êtes nombreux (ses) à nous adresser de gentils courriers pour nous dire à quel point vous l'appréciez.

Enfin, toujours dans le but de promouvoir l'adoption, la Fondation Assistance aux Animaux fait paraître environ 2 fois par mois dans des quotidiens régionaux **des annonces** pour donner davantage de chances aux chiens et chats qui attendent toujours dans ses refuges. Ces annonces ont su prouver leur efficacité car généralement, les chanceux qui y sont présentés trouvent rapidement une famille.

performant existant et reçoit des animaux malades de toute la France faisant ainsi progresser magistralement les soins aux animaux.

- L'édition de la revue « La Voix des Bêtes », bimestriel adressé aux donateurs qui est le lien fort de la Fondation avec les amis des bêtes
- Enfin un service d'écoute pour tous ceux qui se tournent vers la Fondation pour demander un conseil dans les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien avec leurs animaux (conflits de voisinages, garde pour les vacances, animaux perdus ou trouvés, rapport avec les autorités administratives, ou simplement besoin de se confier à quelqu'un lorsqu'on est seul et que l'échange avec l'animal ne suffit pas).

Dans le même temps, il a été répondu à plusieurs milliers de lettres échangées avec ceux qui sont devenus les amis de la Fondation.

C'est pour nous l'occasion de remercier tous nos correspondants qui au delà d'un don, assortissent leur envoi de quelques mots encourageants qui nous vont droit au cœur.

## **Les projets et la stratégie**

### *Les projets*

Nos projets ne sont pas des vœux pieux, mais des plans d'action dont certains sont déjà engagés.

Nos donateurs ne veulent pas de slogans mais des actes et c'est vers ces actes forts que nous nous orientons cette année encore.

A nos activités habituelles déjà très denses et que nous poursuivons évidemment, nous allons développer le secteur des soins aux animaux malades, si demandé.

S'il est vrai qu'il existe en France quelques 400 refuges, la Fondation va porter ses efforts sur la création de nouveaux dispensaires car même en additionnant ceux d'Assistance aux Animaux et ceux de la SPA, il n'en existe qu'une vingtaine sur les 99 départements Français.

Or ces dispensaires ont la double fonction de soigner des animaux tout en se situant en amont de l'abandon par manque de moyen des propriétaires les plus modestes.

Cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique ( achat de locaux modernes, installation, embauches de vétérinaires et d'assistants etc.) mais la mise en place dans le courant de l'année 2016 d'un sixième dispensaire serait déjà une réponse donnée à la confiance de nos donateurs pour l'accomplissement de notre objet social. Nous tiendrons nos lecteurs informés de son ouverture dans notre revue.

Il en sera de même pour l'ouverture d'une maison de retraite en région parisienne, par la reprise du refuge de Charmentray réaménagé à cet effet.

### *La stratégie*

Parmi les éléments qui caractérisent les fondations reconnues d'utilité publique, figure notamment un impératif qui est leur vocation pérenne. C'est à l'aune de cet impératif que la stratégie de la Fondation a été définie

La stratégie financière de la Fondation s'appuie sur les points clés suivants :

- privilégier les meilleurs placements ;

- assurer la pérennité des ressources de la Fondation.

Ces éléments ont conduit la Fondation à affecter une part significative (10%) de ses ressources issues de la générosité publique à l'acquisition d'immeubles de rapport, ces placements étant à ce jour incontestablement plus rentables que les valeurs mobilières de placement.

Ces investissements constituent une étape intermédiaire, en vue de réaliser les missions sociales de protection de la cause animale portée par la Fondation grâce aux revenus issus des immeubles de rapport acquis. Ainsi, la volonté des donateurs est respectée dans la mesure où la finalité de l'acquisition réalisée est bien de financer des actions au bénéfice de la cause animale.

Sur les préconisations notamment, du représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, la Fondation a mis en place à partir de 2009 une stratégie de sécurisation et de renforcement du montant de ses réserves afin de garantir la pérennité de ses actions.

La Fondation souhaite mener une réflexion en vue de rationaliser l'affectation de son patrimoine s'agissant de ses réserves et des immeubles de rapport.

Au-delà du budget provisionnel afférant à l'année 2016, la Fondation envisage également de renforcer le montant de la dotation.

Elle entend également s'appuyer sur des gestionnaires financiers et des professionnels pour optimiser sa démarche, lesquels seront préalablement mis en concurrence.

## Les comptes annuels

*Le compte d'emploi des ressources (CER) qui vous est présenté a été établi par le cabinet comptable (Deloitte) conformément au règlement du comité de la Réglementation comptable n° 2008-12 homologué par arrêté du mois de décembre 2008 mettant en œuvre un modèle obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il présente en réserve ..... et en compte ....*

### **La gestion des ressources**

Conformément à leur fondement juridique, les Fondation reconnues d'Utilité Publique basent leur solidité et leur longévité sur leurs réserves dont les revenus doivent en principe permettre le financement des missions sociales. Une partie des ressources est donc destinées à renforcer les fonds propres.

### **L'utilisation des fonds.**

La Fondation Assure une mission d'accueil des animaux en difficulté dans ses **18** centres, qui représentent **50%** de ses dépenses. Elle réalise également des actions spécifiques destinées à défendre les animaux représentant **19.2%** de ses dépenses

**La Fondation ne reçoit aucune subvention de l'Etat**, elle est soutenue exclusivement par les contributions des donateurs.

C'est ainsi que , la Fondation a constitué un patrimoine solide, garant de sa pérennité par la conservation de certains legs non dédiés placés en valeur mobilières ou par l'acquisition de biens immobiliers de rapport (82) dont les revenus couvrent une partie de ses dépenses de fonctionnement (10%). Il est en effet une règle fondamentale s'agissant de la gestion financière d'un organisme à caractère non lucratif qui veut que, plus une Fondation accumule des actifs générateurs de couts (refuges, dispensaires etc.) plus elle doit posséder d'actifs productifs de revenus qui permettent de faire face à ces coûts (revenus mobiliers ou loyers).

Ces réserves dont le montant est en cohérences avec l'activité d'Assistance aux Animaux lui permettent de garantir au moins abri,

soins et nourriture aux animaux dont elle a la charge pendant plusieurs années, quelques soient les aléas économiques ou sociétaux qui interviendraient, car une Fondation a vocation à être éternelle. Aussi, un peu moins d'un quart des ressources sont utilisées pour assurer à terme l'autonomie financière de la Fondation, pour l'acquisition de bien immobiliers de rapport destinés à produire des revenus et par la constitution de réserves financières découlant en partie des ressources collectées n'ayant pas été utilisées dans l'année et qui apparaissent dans les rapports financiers. Ce patrimoine a pour objet d'assurer l'autonomie financière de la Fondation.

## Comptes annuels

Pour donner une information globale, comparable et transparente aux donateurs comme à l'ensemble des utilisateurs des comptes, la Fondation Assistance aux Animaux établit un compte d'emploi annuel des ressources (CER) permettant à la fois le rapprochement avec l'ensemble des produits et charges de son compte de résultat, ainsi que l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emploi et le suivi de l'emploi des ressources collectées auprès du public et non utilisées des campagnes antérieures.

Ainsi, il indique les ressources collectées auprès du public non affectées par les donateurs et non utilisées en début d'exercice auxquelles on rajoute les ressources collectées sur la période et auxquelles, en parallèle, on retranche les emplois correspondants à des ressources collectées auprès du public. On obtient, alors, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

## REPARTITION DES EMPLOIS FINANCES PAR LA GENEROSITÉ DU PUBLIC

